

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2023

**AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT**N ° 41**

présenté par

M. Neuder, Mme Bonnivard, Mme Dalloz, Mme Valentin, M. Portier, M. Seitlinger,
M. Meyer Habib, M. Bourgeaux, Mme Alexandra Martin, Mme Anthoine, M. Bazin, M. Ray,
Mme Gruet, M. Hetzel, M. Viry, M. Taite, Mme Frédérique Meunier, Mme Genevard, M. Boucard
et M. Dubois

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 11 par les mots :

« et des représentants des unions régionales des professionnels de santé mentionnées à l'article
L. 4031-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient que les unions régionales des professionnels de santé (URPS) soient également associées
lors de la délimitation des territoires de santé.